



## Vérification générale périodique - N° 1447

Date de l'inspection: 07/01/2025

Résumé de l'inspection



### Information matériel

Dispositif: **Nacelle sur porteur**

Marque: **BARIN**

Modèle: **130/LS**

N° Série: **519**

Compteur Km: **94153**

Compteur Horametre: **2606**

Mise en service le: **07/01/2021**

### Informations clients

Société **Dumont clean services**

Adresse **331 rue des echarrieres**

Code postal **38440** Ville **Saint-Jean de bournay**

Mobile **+33616884025**

### Parc

Parc:

Adresse:

Code Postal:

Ville:

### Calendrier des Inspections

Périodicité des visites: **Chaque 6 mois**

Date de l'inspection: **07/01/2025**

Prochaine vérification le **07/07/2025**



### Lieu de vérification

DÉPÔT DUMONT

### Avis général

L'examen de l'état de conservation et les essais de fonctionnement réalisés dans la présente mission n'ont pas fait apparaître de déféctuosité, ni d'anomalie.

### Références légales

Visite effectuée conformément aux obligations de vérification fixées par les articles R4323-24 et R4323-3 du Code du travail, l'arrêté du 1er Mars 2004 sur les conditions de réalisation des dites vérifications articles 3, 5-1, 5-2, 6, 6C, 10, 11, 13, 14, 15, la Circulaire du 24 mars 2005 et le Décret n°2008-244 du 7 Mars 2008 modifiant la RGIE et l'arrêté du 12 Mars 1984. Les vérifications sont effectuées par les personnes QUALIFIÉES dont la liste est tenue à disposition de l'inspecteur du travail, du contrôleur du travail, des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale ainsi que de l'organisme professionnel d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

### Bureau de contrôle

CT Meca  
7 Rue Charles Aznavour  
38230, Charvieu-Chavagneux  
Tel. +33680513749  
@: ct.meca@outlook.fr  
Siret 92113573700010

### Contrôleur

Contrôle effectué par Mr Christophe THIOT  
Mobile +33680513749  
Email ct.meca@outlook.fr

### Signature client

Signature requise? **Non**

*Selon le résultat de l'inspection présente, le contrôleur peut estimer que la signature du présent rapport par le client est requise. En signant ce rapport, le client déclare avoir pris connaissance du contenu de ce dernier et des défauts éventuellement constatés pendant l'inspection.*



## Vérification générale périodique - N° 1447

Date de l'inspection: 07/01/2025

Informations complémentaires & observations



### Information matériel

Dispositif: **Nacelle sur porteur**

Marque: **BARIN**

Modèle: **130/LS**

N° Série: **519**

Compteur Km: **94153**

Compteur Horametre: **2606**

Mise en service le: **07/01/2021**

### Etat Matériel

L'état de propreté permet la vérification **OUI**

Présence du carnet de maintenance **OUI**

Présence de la notice d'instruction **OUI**

Présence de l'attestation ou certificat CE **OUI**

Rapport dernière inspection présent **OUI**

### Déroulement de l'inspection

Lieu de la vérification: **DÉPÔT DUMONT**

### Essais de levage

Charge Maximale d'Utilisation **500 Kg.**

### Conclusions & Observations

Rien à signaler

### Remarques supplémentaires



## Vérification générale périodique - N° 1447

Date de l'inspection: 07/01/2025

Compte rendu détaillé de la vérification - Préambule



### IMPORTANT

L'état de conservation visuel est réalisé sans démontage, ni nettoyage de l'appareil de levage par notre vérificateur. Les accès doivent être facilités pour la vérification, par des moyens adaptés mis à disposition par le client.

Les essais en charge sont réalisés à partir des charges amenées à pied d'oeuvre par le client. En outre, si ces charges le permettent, le vérificateur procède à la vérification des limiteurs de charge.

Le personnel nécessaire à la conduite et à la manipulation des engins ou appareils est mis à disposition par le chef d'établissement.

Les résultats de cette vérification devront être consignés sur le registre de sécurité par le chef d'établissement.

Au vu du rapport, il appartient ensuite au chef d'établissement de décider des mesures à prendre concernant le dispositif vérifié et de prescrire le maintien ou non en service de ce dernier et/ou des réparations à effectuer.

Sont exclus des missions de bases la vérification des règles techniques mises en oeuvre par les constructeurs ainsi que la vérification des aptitudes des personnes accompagnantes et le respect des consignes.

Rappel des abréviations utilisées dans le rapport:

- **Oui** Le matériel est concerné par le point examiné
- **Non** Le matériel n'est pas concerné par le point examiné
- **VF = VU FONCTIONNER** Vérification de fonctionnement, il ne s'agit pas de vérifier les performances mais simplement de voir si le fonctionnement est correct
- **V = VISUEL** Examen visuel de l'état physique de la partie à examiner avec démontage éventuel des carters, capots ou dispositifs de protection tels que définis dans l'annexe technique du décret 92-767
- **E = ESSAI** Il s'agit d'essayer le matériel ou engin examiné pour voir si les performances correspondent bien aux exigences légales
- **G 1 = Réserve sans gravité**
- **G 2 = Réserve Gravité Moyenne**
- **G 3 = Réserve Gravité élevée**

### Liste des points à examiner

- › PORTEUR
- › CHASSIS
- › GROUPE DE PUISSANCE
- › EQUIPEMENT
- › POSTE DE CONDUITE HAUT
- › POSTE DE CONDUITE BAS
- › ELEMENTS DE PROTECTION
- › PLAQUES INDICATRICES
- › ESSAIS DE FONCTIONNEMENT



## RESULTAT DE L'INSPECTION

### PORTEUR

Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓ Marque porteur. MAN	Oui	V.	Conforme		
✓ Immatriculation porteur. GD-791-MK	Oui	V.	Conforme		
✓ Kilométrage porteur. 94153	Oui	V.	Conforme		

### CHASSIS

Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓ Mécanosoudures	Oui	V.	Conforme		
✓ Boulonnerie	Oui	V.	Conforme		
✓ Articulations Axes Bagues	Oui	V.	Conforme		
✓ Stabilisateurs	Oui	V.	Conforme		
✓ Châssis roulant	Oui	V.	Conforme		

### GROUPE DE PUISSANCE

Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓ Protections	Oui	V.	Conforme		
✓ Isolations phoniques	Oui	V.	Conforme		
✓ Moteur(s) thermique(s)	Oui	V.	Conforme		
✓ Moteur(s) électrique(s)	Non	V.	Conforme		
✓ Protections parties tournantes	Oui	V.	Conforme		
✓ Niveaux d'huile moteur	Oui	V.	Conforme		
✓ Niveaux liquide refroidissement	Oui	V.	Conforme		
✓ Filtration air	Oui	V.	Conforme		
✓ Echappement	Oui	V.	Conforme		
✓ Courroies d'entraînement	Oui	V.	Conforme		
✓ Radiateur(s)	Oui	V.	Conforme		
✓ Fixation(s)	Oui	V.	Conforme		
✓ Liaisons - raccordements	Oui	V.	Conforme		
✓ Réservoirs	Oui	V.	Conforme		
✓ Niveaux d'huile hydraulique	Oui	V.	Conforme		
✓ Energie	Oui	V.	Conforme		

## EQUIPEMENT

Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓ Mécanosoudures	Oui	V.	Conforme		
✓ Articulations Axes Bagues	Oui	V.	Conforme		
✓ Boulonnerie	Oui	V.	Conforme		
✓ Vérins d'équipement	Oui	V.	Conforme		
✓ Liaisons - raccordements	Oui	V.	Conforme		
✓ Fixation de la nacelle	Oui	V.	Conforme		
✓ Protection	Oui	V.	Conforme		
✓ Fermeture Acces nacelle	Oui	V.	Conforme		
✓ Etat des gardes corps	Oui	V.	Conforme		
✓ Etat du plancher nacelle	Oui	V.	Conforme		

## POSTE DE CONDUITE HAUT

Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓ Tableau de bord	Oui	V.	Conforme		
✓ Compteur d'heures	Oui	V.	Conforme		
✓ Manipulateur de commandes	Oui	V.	Conforme		
✓ Avertisseur surcharge	Oui	V.	Conforme		
✓ Avertisseur devers	Oui	V.	Conforme		
✓ Arrêt d'urgence	Oui	V.	Conforme		

## POSTE DE CONDUITE BAS

Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓ Tableau de bord	Oui	V.	Conforme		
✓ Compteur d'heures	Oui	V.	Conforme		
✓ Manipulateur de commandes	Oui	V.	Conforme		
✓ Avertisseur surcharge	Oui	V.	Conforme		
✓ Avertisseur devers	Oui	V.	Conforme		
✓ Arrêt d'urgence	Oui	V.	Conforme		
✓ Descente de secours	Oui	V.	Conforme		

## ELEMENTS DE PROTECTION

Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓ Fixations	Oui	V.	Conforme		
✓ Garde corps	Oui	V.	Conforme		
✓ Points de fixation harnais	Oui	V.	Conforme		
✓ Autres(s) dispositif(s)	Oui	V.	Conforme		

## PLAQUES INDICATRICES

Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓ Plaque constructeur	Oui	V.	Conforme		
✓ Plaque marquage CE	Oui	V.	Conforme		
✓ Plaque pictogrammes de sécurité	Oui	V.	Conforme		
✓ Présence abaque tableau des charges	Oui	V.	Conforme		
✓ Charge maxi en kgs	Oui	V.	Conforme		
✓ Nombre de personnes + charge	Oui	V.	Conforme		
✓ Vitesse du vent maxi en m/s	Oui	V.	Conforme		
✓ Devers maxi en degrés	Oui	V.	Conforme		
✓ Hauteur de levage maxi en m	Oui	V.	Conforme		
✓ Extrait de l'abaque des charges 1 (portée en m)	Oui	V.	Conforme		
✓ Extrait de l'abaque des charges 2 (portée en m)	Oui	V.	Conforme		
✓ Extrait de l'abaque des charges 3 (portée en m)	Oui	V.	Conforme		
✓ Extrait de l'abaque des charges 4 (portée en m)	Oui	V.	Conforme		
✓ Extrait de l'abaque des charges 5 (portée en m)	Oui	V.	Conforme		
✓ Extrait de l'abaque des charges 1 (charge en kg)	Oui	V.	Conforme		
✓ Extrait de l'abaque des charges 2 (charge en kg)	Oui	V.	Conforme		
✓ Extrait de l'abaque des charges 3 (charge en kg)	Oui	V.	Conforme		
✓ Extrait de l'abaque des charges 4 (charge en kg)	Oui	V.	Conforme		
✓ Extrait de l'abaque des charges 5 (charge en kg)	Oui	V.	Conforme		

## ESSAIS DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓ Charge sélectionnée pour l'essai (en kg). 520 kg	Oui	V.	Conforme		
✓ Portée sélectionnée pour l'essai (en m)	Oui	V.	Conforme		
✓ Hauteur de référence par rapport au sol pour l'essai (en m)	Oui	V.	Conforme		
✓ Descente de la charge au bout de 5 minutes	Oui	V.	Conforme		
✓ Descente de la charge au bout de 10 minutes	Oui	V.	Conforme		
✓ Engin resté en appui sur ses organes de stabilisation ?	Oui	V.	Conforme		
✓ La descente répond elle au critere d'acceptabilité ?	Oui	V.	Conforme		
✓ Contrôle indicateur de surcharge avec une charge de (en kg)	Oui	V.	Conforme		
✓ Contrôle indicateur de surcharge avec une portée de (en m)	Oui	V.	Conforme		
✓ L'avertisseur de surcharge a-t-il fonctionné au bon moment ?	Oui	V.	Conforme		
✓ Conclusion : Les essais sont-ils satisfaisants ?	Oui	V.	Conforme		